

## CONSTITUANTE POUR LA REPUBLIQUE!

### (Introduction Libre Pensée 04)

Amies, Amis, Camarades,

Vous l'aurez remarqué: le monde bascule. Ça va vite...ça peut même encore s'accélérer, pour le meilleur ou pour le pire.

C'est la raison pour laquelle la Libre Pensée a décidé dans son congrès national d'inviter les organisations à des rencontres pour la Constituante, pour la république indivisible laïque et sociale, notamment à l'occasion de l'anniversaire de la 1ère république (20 septembre).

En effet, il s'agit dans le basculement en cours de savoir sur qui on peut compter et de se compter.

De quel côté va aller ce basculement: vers le peuple, vers l'intérêt général ou vers la minorité qui gouverne pour des intérêts très particuliers, la finance pour ne pas la nommer.

La Libre Pensée est née sur les barricades républicaines de 1848. Il y a eu des morts. Le peuple ouvrier réclame la république et l'application des constitutions de 1789 et 1793. 1848, c'est le «printemps des peuples». L'édifice monarchique européen instauré au congrès de Vienne en 1815 vole en éclat.

Le libre penseur Victor Hugo, ancien pair de France sous la monarchie, ensuite bonapartiste, découvre que le peuple est prêt à mourir pour la république, pour la constitution. Pour lui c'est une révélation.

Son amie Louise Michel pendant la Commune de 1871 demandera qu'on la fusille comme tous ses camarades! Pour ne pas faire d'exception!...

Justement, mourir pour la république, pour la constitution, ce n'est pas mourir pour des mots, pour des idées. C'est très matériel et très concret! C'est pour la dette sacrée de la république envers le peuple, inscrite dans les constitutions de 1789, 1793, repris en 1946 à la Libération.

**Art 21:** «Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler.

**Art 22:** L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique, et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens.

On a là, concentrée, la formulation de ce que seront la Sécurité sociale, les retraites, le droit à l'instruction, l'Ecole de la république qui arrachera les enfants des usines dès 1881.

Je termine en signalant : qu'on soit une association loi de 1901, un parti, un syndicat loi de 1884, un culte loi de 1905, notre existence est comptée, menacée par la loi séparatisme du 24 août 2021 et ses décrets d'application. Plus de 30 organisations ont déjà été dissoutes d'autres sont menacées. C'est très matériel et très concret!

La liberté de conscience, la première des libertés (La Commune 1871) et les libertés démocratiques sont menacées plus que jamais!

Merci.

A vous la parole!

mp